

Transportation du grain de l'Ouest—Loi

au 13 décembre 1979, il nous aurait présenté une proposition semblable à celle que nous étudions ce soir. Les conservateurs nous avaient prévenus, le 7 novembre 1979, qu'ils allaient remettre en question le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. C'est leur gouvernement qui a nommé le sous-ministre des Transports actuel, principal instigateur de la mesure à l'étude.

● (1700)

Nous sommes témoins, monsieur le Président, de la même hypocrisie qu'à l'époque des réductions de Via Rail. Les conservateurs s'opposent avec véhémence à une proposition qu'ils auraient présentée eux-mêmes s'ils avaient pu conserver le pouvoir en 1979. Un de ces jours, ils vont devoir se brancher. L'intervention du député de Mackenzie (M. Korchinski) m'a beaucoup intéressé ce soir. Il nous a dit la même chose. Il a demandé de quel côté nous étions: pour les syndicats ou pour les agriculteurs? L'essentiel du débat lui a complètement échappé. Il va falloir que les conservateurs décident s'ils soutiennent les agriculteurs ou le CP; les agriculteurs ou Cargill; le tarif du Nid-de-Corbeau ou les libéraux. C'est cette décision que doivent prendre dès maintenant les conservateurs. Le temps presse. Le moment est venu où les progressistes conservateurs doivent se décider, car ils devront sous peu affronter le conflit qui sépare les valeurs économiques auxquelles ils souscrivent constamment et les valeurs sociales qu'ils prétendent embrasser, celles de la collectivité et d'un mode de vie traditionnel. Ce sont ces valeurs économiques et commerciales mêmes auxquelles ils disent adhérer du bout des lèvres, alors qu'ils s'en prennent systématiquement aux autres valeurs qui ont cours dans l'ouest du Canada et qui leur tiennent tant à cœur, à les entendre.

Le gouvernement, les compagnies de chemin de fer et les charbonnages ont mené un grand battage publicitaire pour faire modifier le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, et je dirais même que le gouvernement a traité les agriculteurs avec un horrible mépris en lançant cette campagne qui leur a coûté des sommes exorbitantes, afin de faire accepter aux Canadiens un projet que le Parlement n'a pas adopté et qui ne constitue pas encore une politique gouvernementale. Après quoi, il a modifié sa politique. Mais je suis convaincu, monsieur le Président, lorsque nous en connaissons le détail, lorsque le Parlement aura réussi à démêler les dessous de l'affaire de manière que la population comprenne ce qui se passe et puisse y réfléchir, que le gouvernement ne pourra plus compter sur l'appui des Canadiens. Ce ne devrait pas être plus difficile pour nous, du moins je l'espère, de sauver le tarif du Nid-de-Corbeau dans ces conditions que pour les générations précédentes qui ont créé les syndicats du blé et implanté tant d'autres institutions économiques destinées à juste titre à servir d'exemple pour démontrer ce que la collaboration permet de faire quand on cherche à prendre en main son propre destin économique et à faire en sorte que l'économie serve le bien commun et non pas les stratégies globales des grosses multinationales uniquement axées sur le profit. Le Nouveau parti démocratique et la CCF avant lui ont joué un rôle important à cet égard, et nous sommes fiers de rester fidèles à cette tradition en défendant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau contre le gouvernement libéral et l'indécision des conservateurs.

M. Thacker: Monsieur le Président, nous avons eu droit encore une fois à la diatribe social-travailliste du député de

Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) contre les grosses sociétés. Je peux aussi lui donner des exemples de ce qu'a fait le CP, et je le ferai dans mon discours. De toute façon, il prétend que nous devrions revenir à l'entente originale, et je voudrais savoir s'il est vraiment sérieux. L'entente s'appliquait uniquement aux céréales expédiées de 289 localités et à la farine acheminée vers Thunder Bay.

M. Blaikie: Monsieur le Président, ce que je voulais dire, c'est que si nous voulons renégocier l'entente, nous devrions la renégocier en entier. Je l'ai dit de façon très simple. Nous ne devrions pas renégocier simplement la partie de l'entente qui déplaît au CP. Si nous renégocions tout, cela veut dire les terres, les droits minéraux et ainsi de suite, et non pas seulement certaines parties de l'entente.

M. Flis: Monsieur le Président, le député a reproché au gouvernement fédéral de dépenser beaucoup d'argent pour la publicité. Je lui signale que si le Nouveau parti démocratique était franc envers ses électeurs et leur donnait des renseignements exacts, nous ne serions pas obligés de gaspiller l'argent des contribuables pour faire de la publicité.

Le député a beaucoup parlé des taux variables. Si l'expéditeur et la société ferroviaire se mettent d'accord pour accorder des taux plus faibles aux agriculteurs, accepterait-il qu'ils le fassent, ou prétendrait-il que ce ne serait pas à l'avantage des agriculteurs?

M. Blaikie: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Flis) m'a posé deux questions. D'abord, en ce qui a trait à la publicité, j'accepte le compliment qu'il a fait au NPD en disant que nous exerçons tellement d'influence sur l'opinion publique que le gouvernement a jugé nécessaire de lancer une campagne de publicité massive pour faire valoir son propre point de vue. Le fait qu'il a dû avoir recours à la publicité fait ressortir, j'imagine, la détérioration, l'atrophie et l'impuissance du parti libéral et l'absence de porte-parole libéraux dans l'Ouest qui puissent expliquer sa position. Il compte 146 députés au Parlement et ne peut pas malgré tout expliquer son point de vue partout dans le pays. C'est à cela que servent les députés. Si les libéraux doivent avoir recours aux journaux pour expliquer leur point de vue et dépenser l'argent du gouvernement pour promouvoir leur politique, autant abandonner la partie dès maintenant, car leur compte est bon, de toute façon. Ils font outrage non seulement au Parlement, mais aussi à tout notre système politique.

Le député a aussi parlé des taux variables et a demandé si nous accepterions des taux plus faibles. Ce que nous voulons pour les céréaliers canadiens et ce que les céréaliers veulent eux-mêmes, c'est de la certitude. Nous avons besoin de certitude, car les prix de l'essence sont imprévisibles et généralement à la hausse de même que le prix des engrais. Tout ce qu'on peut prévoir, c'est que les prix vont augmenter. Ils fluctuent sans cesse. Nous vivons dans un monde où les taux d'intérêt sont imprévisibles. La seule chose sur laquelle les céréaliers canadiens ont toujours pu compter, c'est le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Le fait qu'une société ferroviaire quelconque puisse offrir des taux plus faibles à l'occasion n'est certes pas une raison pour abandonner une formule qui a été aussi sûre et efficace du point de vue économique que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.